



OBJECTIFS

La classe de seconde professionnelle s'intègre dans le cursus du baccalauréat professionnel en trois ans.

Faire découvrir les 3 secteurs d'aménagement : le paysage, la forêt et les espaces naturels et ruraux.

Faire acquérir un début de professionnalisation dans l'un de ces trois secteurs.

DÉBOUCHÉS

Les métiers :

Peu d'insertion professionnelle à ce niveau.



Poursuites d'études :

CAPA mais plus souvent 1^{ère} Bac pro de différentes spécialités (Gestion des Milieux Naturels et de la Faune, au Campus de Montmorot, Aménagements paysagers, Travaux forestiers et autres).

Conditions d'environnement du métier :

Posséder une bonne capacité physique et une curiosité liée au monde du vivant.

ORGANISATION

La formation se déroule en 1 an :

- 30 semaines de cours, Travaux pratiques en extérieur et atelier (aménagement, biologie, écologie, agroéquipement)

- 1 semaine de stage collectif en chantier école : conduite d'un chantier à la Saline Royale d'Arc et Senans (25)
- 1 semaine de stage collectif à la santé, à la sécurité et au développement durable
- 4 semaines de stage individuel en milieu professionnel (3 semaines prises durant la scolarité en juin-juillet et une durant les vacances de Printemps)

ATOUTS DE LA FORMATION

Les élèves s'épanouissent lors des activités d'aménagement menées en extérieur.

Des partenariats professionnels privilégiés : la Direction de la Saline Royale d'Arc et Senans, la Fédération Départementale des Chasseurs du Jura, le Conservatoire des Espaces Naturels de Franche-Comté, le Lycée et l'exploitation agricole de Montmorot.

Des sites d'intervention prestigieux : la Saline Royale d'Arc et Senans, la reclusée de Baume les Messieurs, l'écopole de Desnes, la réserve Naturelle Régionale de Mancy, de larges étendues forestières locales.

Un cadre de travail idéalement placé en milieu rural, un début de professionnalisation dans les secteurs de l'aménagement paysager, forestier et des espaces naturels.

Une équipe pédagogique à l'écoute de ses apprenants

Moyenne réalisée sur
les 3 dernières années :



Élèves
/classe



100% Réussite



INSCRIPTIONS ET ADMISSIONS

L'admission est possible soit :
 À l'issue d'une classe de troisième et/ou après un CAP.
 La procédure d'orientation suivie est la procédure académique AFFELENET.
 Le dossier d'orientation est constitué par le collège d'origine.
 Toute famille qui en fait la demande peut être reçue pour un entretien individuel d'information.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Disciplines	Horaire/mois	Objectifs
Aménagement et thèmes transversaux	4h de cours et 8h de TP par quinzaine ou 4h par semaine (sur le terrain)	S'approprier des gestes, des techniques et une culture professionnelle à travers des activités concrètes d'aménagement
Techniques de l'équipement	1h de cours et 1h de TP (en atelier)	Utilisation et maintenance du matériel thermique
Biologie écologie	2h (cours et TP)	Comprendre les caractéristiques biologiques des êtres vivants et écologiques des milieux supports des interventions en aménagement

ENSEIGNEMENT GENERAL

Disciplines/ Horaires	Objectifs
Français (2h) Histoire géographie (1h) Education socioculturelle (1h) Économie (1h)	S'approprier des éléments d'une culture humaniste pour se situer et s'impliquer dans son environnement social et culturel
Anglais (2h)	Communiquer en langue étrangère dans des situations sociales et professionnelles
Mathématiques (2h) Informatique (1h) Physique chimie (1h)	S'approprier des éléments d'une culture scientifique et technologique pour se situer et s'impliquer dans son environnement social et culturel
Pratiques physiques et sportives (2h)	Acquérir des connaissances et construire des compétences motrices pour devenir un citoyen physiquement et socialement éduqué
Soutien personnalisé (1h)	Approfondir son travail en français et mathématiques
Disciplines générales et professionnelles (3h)	Consolider des compétences méthodologiques, civiques, sociales et professionnelles